



LE RIAZOIS

N° 77 – AVRIL 2021

Conseil communal

Retour sur dix ans passés au service de la commune

Valtraloc

Projet de valorisation de la traversée de localité, un projet qui veut rendre le village aux Riazoises et Riazois : rappel des objectifs, présentation de l'avant-projet, de l'aménagement du centre du village et du planning intentionnel

Complexe scolaire

L'école sise à la route des Monts 4 est en activité depuis novembre 2020 et la poursuite du chantier du bâtiment E

Vie culturelle

Quand la carte postale s'expose en grand format à des endroits inhabituels vous invitant à vous balader

CONTACT

Rue de la Gruyère 60

026 919 88 88

026 919 88 89

commune@riaz.ch

www.riaz.ch

HORAIRE

Lundi

8:30 – 11:30 13:30 – 18:30

Mardi

8:30 – 11:30 Fermé

Mercredi – Jeudi

8:30 – 11:30 13:30 – 16:30

Vendredi

Fermé



SOMMAIRE

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL	05
TRACTANDA DE LA SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL	13
COMPTES 2020	15
ADMINISTRATION	
INFORMATIONS OFFICIELLES	19
ÉCOLES	
COMPLEXE SCOLAIRE	20
RECHERCHE DE COACHES SCOLAIRES	22
ROUTES	
VALTRALOC	23
DISTANCES INSUFFISANTES SUR LES ROUTES	27
LA VIE À RIAZ	
NAISSANCES	29
EXPOSITION DE CARTES POSTALES À BULLE, LA GRUYÈRE AU DÉBUT DU XX ^e SIÈCLE	31
ENVIE DE PARTAGER VOS TALENTS DE RÉDACTION ?	33
DIVERS	
LA DÉCHETTERIE À DOMICILE	37
PLANTES INDÉSIRABLES DONT LA LUTTE EST OBLIGATOIRE OU RECOMMANDÉE	39
NUMÉROS IMPORTANTS	43
HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE	43





**Nous sommes proches de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.**

Frédéric Pythoud, conseiller en assurances, M 079 693 64 48, frédéric.pythoud@mobilier.ch

Agence générale Bulle

Jacques Yerly

Rue de Gruyères 67, 1630 Bulle

bulle@mobilier.ch

la Mobilière

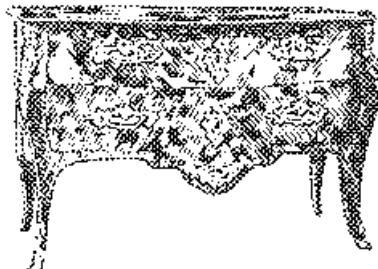
VENTE DE BOIS DE FEU

Bernard et Guillaume REMY

Route des Monts 78
1632 RIAZ

079 230 5938
079 590 0577

Livraison à domicile



EMMANUEL ETIENNE
Ébéniste-restaurateur

**Atelier spécialisé dans la restauration
de mobilier ancien et objets d'art
ANTIQUITÉS**

Impasse des Berges 3A - **1632 RIAZ** - 079 637 69 71

Spécialités de la région

Crémerie - Alimentation
Romanens Corine
Rue Saletta 5
1632 Riaz

Ouvert 7/7

026 912 95 11

Ouverture du lundi
au vendredi

07.00 h. - 11.45 h.
14.00 h. - 18.30 h.

Samedi

07.00 h. - 11.45 h.
13.30 h. - 16.00 h.

Dimanche

08.00 h. - 11.30 h.

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

STÉPHANE SCHWAB

L'INTERVIEW DU SYNDIC



Monsieur Schwab, après 2 législatures vous avez décidé de passer le témoin. Quel bilan tirez-vous ?

La satisfaction d'avoir tenu les promesses que j'avais faites à la population qui m'avait fait confiance et d'avoir atteint les objectifs que je m'étais fixés. J'ai eu l'opportunité d'initier une analyse qui a permis de créer les fondements d'une administration performante, disposant d'un personnel qualifié et autonome avec des rôles et responsabilités clairs. Cela nous a permis de braver une évolution rapide, de maintenir l'impôt bas en réduisant la dette communale, mais aussi en surmontant la crise sanitaire. Nous avons pu fixer les contours d'une commune dans laquelle il sera encore plus agréable de vivre avec l'aménagement d'un futur centre de village qui sera plus harmonieux et au bénéfice de la population. Au niveau scolaire, les enfants disposent d'un nouveau complexe et des derniers standards en matière de moyens d'enseignement numérique.

Finalement, au niveau régional, nous avons pu, dans le cadre des travaux avec la Préfecture, identifier les enjeux et fixer les contours de l'évolution communale et régionale des 20 prochaines années.

Vous dites avoir atteint vos objectifs, mais concrètement vous avez apporté quoi à notre commune ?

En tant que Conseiller communal en charge de l'aménagement du territoire, j'ai optimisé le traitement des demandes de permis de construire et amené de la transparence avec la collaboratrice en charge de ces requêtes. Avec la commission d'aménagement, nous avons défini les grandes lignes du développement territorial des 30 prochaines années en lien avec le PAL (Plan d'Aménagement Local). Ces lignes directrices ont été définies dans un esprit de respect de la terre avec des mesures écologiques concrètes. Un peu en avance, nous avons favorisé l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables

dans les constructions.

Par la suite, en assumant la syndicature, je m'étais fixé l'objectif d'amener confiance et sérénité au sein du nouveau collège du Conseil communal. Grâce à la transparence, nous avons non seulement pu instaurer la confiance, mais également devenir une belle équipe soudée. Malgré quelques orages, nous avons fait front commun dans les dossiers historiques ou ceux survenus durant cette législature. La tâche n'a pas été aisée pour remettre la commune à flot. Il y a 5 ans, tout prédisait une augmentation d'impôts. Nous avions également hérité d'une situation délicate, car à l'administration nous étions sous-dotés en personnel avec une structure qui faisait défaut. J'en ai pris la mesure dès le début lorsque j'ai rencontré chaque collaboratrice et collaborateur de l'administration avec qui nous avons convenu des évolutions nécessaires à leur bien-être et au bon fonctionnement de l'administration. Après une phase d'analyse, nous avons procédé à la définition des secteurs et des cahiers des charges, la professionnalisation des différentes fonctions et la mise en route des entretiens annuels. Ces mesures soutenues par le personnel ont permis de faire évoluer positivement la situation.

A ce jour, nous tisons les fruits de la réorganisation indispensable pour pouvoir aborder les nombreux défis de notre Commune ainsi que les grands chantiers et investissements qui pointent à l'horizon. Comme dit le proverbe « seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ». Mon objectif



était que les choses s'inscrivent dans la durée. Avec la mise en place d'une structure adéquate ainsi qu'une grande rigueur budgétaire, nous avons finalement pu réduire la charge financière du ménage communal et amener de meilleures conditions de travail.



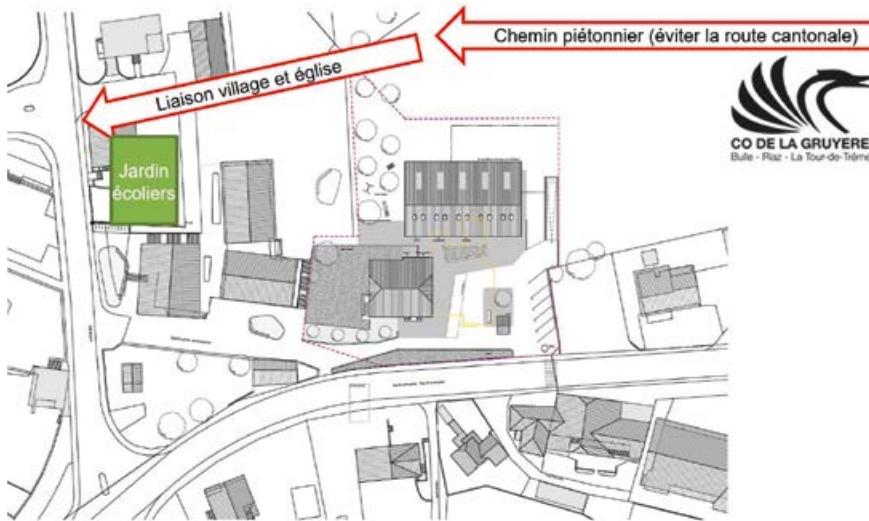
Quels sont les projets phares que vous avez menés ?

Au niveau local, je me suis beaucoup impliqué pour la transparence et la communication au travers d'une nouvelle formule du journal communal qui a fait la part belle à sa population et les projets de société grâce à l'implication de

la commission des sports, cultures et générations.

Dans la même optique, la nouvelle mouture du site internet plus ludique mettant en avant les manifestations, les entreprises, l'économie du village et sa structure politique en plus de son administration. Il a également auguré l'arrivée du guichet virtuel pour accueillir les futures prestations coordonnées avec l'Association des communes fribourgeoises (ACF) et le canton.

Je me suis également fortement investi avec mes collègues dans le maintien des services à la population par exemple, dans le cadre des négociations pour préserver un service postal à Riaz ainsi que l'HFR. Je me suis aussi investi dans le développement de la commune dans la construction des nouveaux bâtiments du complexe scolaire de l'école primaire, les



négociations pour le rachat du bâtiment route des Monts 6 qui permettra de créer un espace de jardinage pour les élèves de l'école primaire.

La digitalisation des moyens d'enseignement et la numérisation de l'administration communale m'ont également beaucoup occupé. Au niveau de l'administration, nous avons amélioré les conditions de travail du personnel et démarré les travaux relatifs au plan de classement et à l'archivage numérique qui serviront à la mise en place du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2). Grâce à une excellente collaboration avec la Bourgeoisie, un nouveau complexe a pu être créé nous permettant de racheter l'ancien bâtiment de la Raiffeisen dans le but de créer des opportunités économiques pour de nouvelles entreprises. Dans le même temps, un magnifique complexe a pu être créé par la Bourgeoisie pouvant accueillir une crèche, une banque et des appartements dans un cadre idéal.



Au niveau régional, j'ai participé aux réflexions au niveau de la fusion des 25 communes de la Gruyère, du dossier Seniors+ et de la nouvelle structure des EMS, des ambulances du Sud fribourgeois et du dossier Frifire. J'ai œuvré au sein du comité directeur de l'Association intercommunale sports en Gruyère (AISG) pour les travaux qui mènent à la construction du centre sportif régional dont je me réjouis de voir la réalisation ces prochaines années. Au sein du Conseil d'administration d'EauSud, j'ai pu aborder les enjeux de la fourniture d'eau dans le contexte actuel et futur. Les décisions importantes que nous avons prises permettront d'assurer la fourniture malgré la fonte des glaces et les sécheresses à venir. Dans le même temps avec mes



collègues, nous avons mené à bien la fin des travaux de la mise en place du séparatif des eaux, la sécurisation du trafic dans le village et sur le chemin des écoliers et avons requalifié la place du centre du village.

Le projet que nous avons validé fin 2020 apportera plus de qualité à notre centre. Je me réjouis d'en voir les fruits d'ici, en principe, 4 ans dans le cadre des travaux de ValTraLoc dont vous pouvez prendre connaissance dans ce Riazois ou sur le site internet.

Et quel bilan tirez-vous du Conseil général qui a été instauré pour la première fois à Riaz durant cette législature ?

Je dirais comme avec le Conseil communal, la satisfaction d'avoir pu instaurer un dialogue ouvert et transparent. En fixant des rôles et responsabilités définis, les différentes commissions ont pu performer de manière autonome au service de la population. L'attribution d'une déléguée au Conseil général a permis au Conseil communal de tout mettre en œuvre pour anticiper et répondre aux exigences élevées du Conseil général. Il ne faut pas oublier Philippe

Savary, notre huissier hors pair qui nous a assuré l'organisation de l'infrastructure nécessaire dans le respect des prescriptions sanitaires.

Finalement, nous sommes arrivés en fin de législature à obtenir le soutien de l'ensemble des partis envers le Conseil communal en nous basant sur les compétences et en dépassant les seuls aspects des jeux de la politique. A titre personnel, j'ai pu constater avec plaisir en janvier 2021 lors d'une réunion que tous les partis auraient soutenu ma candidature à la syndicature si j'avais décidé de continuer. J'avais même été surpris en décembre 2020 quand le Conseil général a félicité le Conseil communal d'être passé dans un mode visionnaire, avec une politique foncière active et la mise en place des bonnes personnes au bon endroit. Ici aussi j'estime que nous avons répondu aux attentes.

Si vous deviez retenir un moment de ces dix ans quel serait-il ?

Je dirais à Sâles en 2016 avec la société de Jeunesse de Riaz lorsque j'ai remporté le jeu des Syndics et que ladite société a tout donné et a gagné les Rencontres des jeunesse gruériennes.





OUTILLAGE - MÉNAGE - GRILS - PÊCHE

Tél. 026 912 71 22

Fax 026 912 85 30

Grand-Rue 5

1630 Bulle

E-mail: info@morard-quincaillerie.ch

Site: www.morard-quincaillerie.ch





C'était la première fois qu'un Syndic Riazois remportait les jeux et également pour la jeunesse qui avait vraiment brillé !

Je me rappelle très bien le moment où le président de la jeunesse m'a dit « tu nous soutiens si on accepte d'organiser les rencontres ? » et que je lui ai dit « oui c'est le moment ou jamais ». Je lui ai promis que je mettrai tout en œuvre pour que le Conseil accepte de soutenir ce grand défi. Pour la petite histoire, Riaz était généralement dans le bas du classement de ces rencontres. En 2013, j'avais accompagné la société de jeunesse à Corbières. Lors de cet événement, nous avions alors fixé ensemble l'objectif, sans vraiment y croire, de Riaz 2017. Et chaque année je les « taquinai » avec cela quand je les accompagnais aux Rencontres. Finalement, ils y sont arrivés ces jeunes. Je pense vraiment que ce moment a été la meilleure chose que j'ai vécue pour notre village. L'organisation des jeux a permis aux gens de se rencontrer, de lier des amitiés et se rendre compte de la qualité des personnes qui habitent notre village. Le comité d'organisation a fait un incroyable travail. Encore à ce jour cela reste des moments ancrés dans mon

œur que j'ai eu la chance de pouvoir vivre avec ma famille et mes amis.

Mais alors avec tous ces beaux constats pourquoi ne vous relancez-vous pas encore une fois ?

C'est une très bonne question. En fait, avec cette période de crise sanitaire et surtout le décès de mon papa le 24 décembre 2020, j'ai fait un bilan notamment au niveau de ma vie privée. Vous aurez certainement constaté qu'avec tout le retard que nous avons dû rattraper, le développement galopant de la commune, de la région et accessoirement un travail dans l'innovation, il ne restait pas ou très peu de place pour ma vie privée que j'ai laissée de côté pendant ces deux législatures. J'ai fait le bilan et j'ai décidé qu'il était temps de m'y consacrer.



Aménagement extérieur • Fouille • Drainage
Démolition • Déneigement • Salage
Balayage • Peinture



EGGER TERRASSEMENT

Jean-Sébastien Egger
079 659 52 04
1630 Bulle
info@eggerterrassement.ch

www.eggerterrassement.ch



Vinothèque

MORAND vins MV
La clef d'une bonne cave

Rue Ancien Comté 25
1635 La Tour-de-Trême

Ouverte du lundi a.m. au samedi matin

www.morand-vins.ch



CHAUFFAGE À DISTANCE

La force d'une région
www.gruyere-energie.ch



Nous vous aidons à trouver des solutions sur-mesure et à obtenir les subventions existantes !

OPTEZ POUR LE CHAUFFAGE À DISTANCE ET RELAXEZ-VOUS !

Gain de place - Simplicité d'utilisation - Coûts maîtrisés



Retrouvez toutes nos offres sur :
www.gruyere-energie.ch
Contact: T +41 26 919 23 23
office@gruyere-energie.ch





Ne pensez-vous pas que c'est dommage pour votre commune ?

Votre question est intéressante, car j'ai eu beaucoup de témoignages de Conseillers généraux, de mes collègues ou même de la Préfecture qui m'ont dit je les cite « que c'est dommage pour la Commune qui perdra un excellent Syndic ». Mais ils comprennent aussi ma décision. J'estime qu'une commune ne se résume pas à son seul Syndic. Mes collègues actuels ont toute l'expérience requise pour continuer sur la bonne lancée initiée ensemble. Ils m'ont également dit que c'était dommage parce que je ne pourrais pas bénéficier des fruits de tout le travail que j'avais effectué en ayant une législature plus calme. Ou encore que pour mon image cela aurait été peut-être mieux de continuer afin de ne pas rester sur les derniers articles de presse qui ne reflètent pas tout ce qui a été construit. J'ai reconnu que c'était effectivement un élément qui tenait la route et que je regretterai la belle équipe que nous avons formée très rapidement.

Mais pour moi, plus important que l'image que certaines personnes pourraient avoir, ce qui compte c'est la réalité du terrain et ce que je

laisse derrière moi. Et ici tout est fait ou sur les rails. La Préfecture a estimé que la Commune fonctionne et n'a pas à rougir en regard des autres communes. Les objectifs fixés ont été réalisés dans le périmètre, les délais et le budget dans les limites imparties. Le retard accumulé ces dernières années a été comblé. Notre commune s'est également fortement développée au niveau numérique afin de répondre aux nouvelles attentes de la population. Nous sommes dans les communes pilotes pour le projet eDéménagement qui permettra de déménager à Riaz 24/24 h, même durant le week-end en utilisant le guichet virtuel ou encore pour la mise en place de l'eVoting à Riaz. Les grandes lignes et les objectifs en termes de développement pour ces 20 prochaines années ont été définis tant au niveau communal que régional. La Commune est résolument tournée vers l'avenir et renforcera encore son attractivité.

C'est serein et confiant en l'avenir que je remettrai les clés de notre belle Commune à la personne qui me succédera.

Stéphane Schwab, syndic



OBERSON

MENUISERIE | ÉBÉNISTERIE | AGENCEMENT | RIAZ

026 912 65 51 | MENUISERIE-OBERSON-RIAZ.CH | 079 325 85 38

LIVRAISON



INSTALLATION



REPARATION



CUIRE



GRILLER



CHAUFFER



Rue de l'Industrie 11 - 1632 Riaz - **Tél. 026 913 15 00 - Fax 026 913 15 05**

Lundi - vendredi 7h15 - 11h45 et 13h15 - 17h30 / SA FERMÉ



Aromathérapie

Homéopathie

Phytothérapie

NOUVEAU

Ouvert non-stop toute la journée!

Lundi-vendredi: 08h00 – 18h30

Samedi: 08h00 – 16h00

Livrailles gratuites à domicile

T. 026 912 62 62

Céline Privet

Rue de la Gruyère 73
1632 Riaz

026 912 17 67

floriaz@websud.ch

Lundi à vendredi 08h00 – 12h00 13h30 – 18h30

Samedi 08h00 – 12h00 13h30 – 16h00

Dimanche 10h00 – 12h00

F L O R I A Z



CONVOCATION

Le Conseil général de la Commune de Riaz est convoqué en séance le

**mardi 20 avril 2021 à 20.00 heures,
à la salle polyvalente, à la route des Monts 14.**

Tractanda

1. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 15 décembre 2020 – approbation
2. Comptes 2020
 - 2.1 Comptes et rapport de gestion – présentation
 - 2.2 Comptes et rapport de gestion – approbation
3. Proposition de M. Patrice Gremaud « Adaptation du règlement communal du cimetière » – détermination du Conseil communal
4. Modification du règlement communal du cimetière – adoption
5. Postulat de M^{me} Anne Favre-Morand et de M^{me} Amélie Gapany « Promouvoir la production locale » – décision de transmission au Conseil communal
6. Postulat de M^{me} Anne Favre-Morand et de M. Frédéric Blanc « Soutien à l'économie locale » – décision de transmission au Conseil communal
7. Bilan de la législature 2016-2021
 - 7.1 Conseil communal
 - 7.2 Commissions du Conseil général
8. Réponses du Conseil communal aux questions
9. Divers

La séance du Conseil général sera publique sur inscription auprès de l'administration communale par le biais de l'adresse e-mail commune@riaz.ch ou par téléphone au 026 919 8888. Les places seront limitées et seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Le Bureau du Conseil général

Piller & Kratter SA



CHAUFFAGE
SANITAIRE
TOITURES ISOLÉES
COUVERTURE / FERBLANTERIE
ÉTANCHÉITÉ

1632 Riaz 026 / 912 98 04



**CONCEPT
IMMOBILIER**
Fred Varenne
079 474 64 09
www.concept-immobilier.ch



POUR VENDRE AU JUSTE PRIX
Villa, appartement, terrain

FRED VARENNE
Indépendant, expert en Gruyère
depuis + 10 ans

REACTIF, EFFICACE, DISCRET
Collaboration/vente dès Frs 5'900.-

Rue de Vevey 8, 1630 Bulle, info@concept-immobilier.ch

BON POUR UNE ESTIMATION OFFERTE *



SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 20 AVRIL 2021

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

PRÉSENTATION DES COMPTES 2020 ET RAPPORT DE GESTION

Le Conseil communal a le plaisir de vous annoncer que les comptes de fonctionnement 2020 présentent un bénéfice, avant amortissement supplémentaire, de CHF 903'432.80, alors que le budget prévoyait une perte de CHF 390'310.00. Cette bonne situation s'explique pour les raisons principales suivantes :

1. Les impôts réguliers des personnes physiques et morales (+ CHF 791'962.61)
2. Les impôts sur les prestations en capital (+ CHF 74'577.99)
3. Les impôts sur les gains immobiliers (+ CHF 144'325.15)
4. Les impôts sur les mutations (+ CHF 49'861.55)
5. Une gestion très stricte des charges de fonctionnement
6. Des économies sur certaines dépenses budgétisées, mais non réalisées, notamment à cause de la situation sanitaire (telles que les frais de réception, des activités sportives & culturelles et des vacances du Conseil communal).

La différence est sensible pour les impôts conjoncturels, mais ceux-ci ne sont pas récurrents et dès lors très fluctuants. La réforme fiscale des entreprises, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020, a également engendré une diminution au niveau des impôts perçus par les personnes morales.

Les chapitres 70 « approvisionnement en eau » et 71 « protection de l'eau » ont été dépassés et n'ont malheureusement pas pu être couverts ni par les produits ni par la réserve. En effet, nous avons puisé ce qui était disponible, c'est-à-dire CHF 5'532.61 à la réserve sur l'eau et CHF 22'467.76 à la réserve pour la protection des eaux. Pour le chapitre 70, le dépassement est dû à certaines factures de notre mandataire pour l'eau qui n'étaient pas budgétées alors que pour le chapitre 71, celui-ci est lié aux investissements terminés en 2019 qui ont engendré des amortissements obligatoires non prévus au budget. Ces charges sont justifiées et nous sommes forcés de constater qu'il devient essentiel de mettre à jour les règlements y relatifs.

Quant au reste des charges, mis à part quelques dépassements liés notamment à l'augmentation de la population, elles ont strictement été maîtrisées.

A partir du 1^{er} janvier 2022, la mise en œuvre des prescriptions relatives à MCH2 ne permet plus la comptabilisation d'amortissement supplémentaire. Cependant, afin d'éviter une différence d'évaluation lors du passage à MCH2, le Conseil communal propose un unique amortissement supplémentaire de CHF 107'000 sur le bâtiment A de l'école, celui-ci étant fonctionnel depuis l'automne 2020.

C'est ainsi qu'après déduction de cet amortissement supplémentaire, il en résulte un excédent de produits de CHF 796'432.80.

IMPRESSION NUMÉRIQUE, OFFSET

Nous imprimons/découpons aussi en grand format !

**Affiches, posters, bâches, roll-up, papier peint personnalisé,
banderole tissus, autocollants, toile canvas...**

Le tout avec une encre latex à base d'eau sans odeur ni émanation de solvants !



Prenez le temps de comparer !
Demandez une offre ! C'est sans engagement...

NOUS IMPRIMONS TOUS VOS FICHIERS ! ILLUSTRATOR, CORELDRAW, INDESIGN, PDF...

Chemin Pauvre-Jacques 36, 1630 Bulle - 026 912 50 65
www.toprint-bulle.ch - info@toprint-bulle.ch

Cependant, malgré le bon résultat de l'exercice 2020, beaucoup d'incertitudes planent sur les comptes 2021 en raison de la pandémie actuelle. La crise économique qui s'ensuivra va rendre les années consécutives plus délicates. Les dernières décisions des associations régionales laissent également présager de fortes augmentations des charges liées, notamment en relation avec les investissements prévus pour le Centre sportif de la Gruyère et les EMS.

Quant aux investissements réalisés en 2020, ceux-ci concernent principalement les travaux liés à l'agrandissement de l'école sur le site des Monts 4. Les travaux du chantier ont commencé en 2018 et se termineront dans le courant de cette année.

Concernant le solde des comptes d'investissements, les montants des travaux réalisés en 2020 sont globalement conformes à ceux annoncés au budget. Quant aux investissements non réalisés, ils sont reportés sur les années futures et sont suivis par le biais de la planification du service technique.

Le Conseil communal

LA GRUYÈRE SE DIGITALISE

Lancement de l'application iGruyère le 1^{er} avril 2021

C'est lors de la première vague de Covid-19, que deux jeunes développeurs gruériens ont constaté qu'il manquait un moyen de communication rapide pour échanger avec la population. Ils ont comblé ce besoin en développant l'application innovante iGruyère qui a conquis la Conférence des syndics gruériens et ils ont créé la Société Jobby Sàrl. L'Association Régionale la Gruyère a coordonné la mise en place de cet instrument destiné à l'usage des communes et des institutions principales du district. Simple et rapide, cette application permet d'informer en temps réel sur des sujets d'actualité.

Fermeture exceptionnelle d'une route, d'un parking, changement d'horaire de la déchetterie, interdiction de faire des feux de forêt, etc., en tout temps, vous serez informé/e par une notification. Plus besoin de rechercher l'information, elle vient à vous ! Chaque commune et chaque institution dispose de son propre canal de diffusion et il vous est possible de vous abonner à un ou plusieurs canaux.

Alors, n'hésitez pas : abonnez-vous gratuitement à l'application iGruyère en la téléchargeant sur votre smartphone et/ou tablette depuis Google Play Store (Android) et AppStore (iOS).



Dès maintenant disponible sur



ECONERG

installations électriques
installations photovoltaïques
assainissements énergétiques

Rue de la Gruyère 49 - RIAZ
www.econerg.ch

FREDERIC SCHNEIDER
079 653 51 74

CHRISTOPHE PUGIN
079 446 97 19

RTE DE SAUSSIVUE 94
1663 GRUYERES

INFO@PUGIN-SCHNEIDER.CH
WWW.PUGIN-SCHNEIDER.CH

PUGIN SCHNEIDER

POUR TOUS VOS TRAVAUX
DE MENUISERIE-AGENCEMENT, CHARPENTE,
RENOVATIONS, REPARATIONS...

«CONFIEZ-NOUS VOS ENVIES. NOUS LES REALISERONS»

LES INFORMATIONS OFFICIELLES

NOUVELLE SECRÉTAIRE COMMUNALE M^{me} Diana Santos

Au terme de la procédure de sélection, le Conseil communal vous informe que la candidature de Madame Diana Santos a été retenue pour le poste de secrétaire communale. En date du 1^{er} juillet 2019, Madame Santos est entrée en fonction auprès de l'administration communale en tant qu'assistante administrative du secteur gouvernance. Depuis septembre 2020, elle a assuré le poste de secrétaire ad intérim.



Bilan des 100 jours de la secrétaire communale
Mise dans le bain très tôt en accompagnant les trois précédents secrétaires généraux, j'ai trouvé une vocation pour le poste de secrétaire communale. Forte de l'expérience acquise depuis mon arrivée dans la commune, j'étais consciente de l'ampleur de la tâche. J'ai eu le déclic à la suite du départ de la secrétaire générale. J'ai pu, avec le soutien de mes collègues de l'administration, organiser entièrement mon premier Conseil général et garantir l'exécution de toutes les tâches nécessaires à une clôture de l'année 2020. J'ai alors pu sentir le soutien du législatif et de l'exécutif par le biais de certaines incitations récurrentes.

Ceci m'a motivée à relever le défi des différents enjeux qui attendent la commune ces prochaines années à savoir :

- mettre en place le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) ;
- organiser les suppléances au sein des secteurs ;
- réformer l'archivage communal et poursuivre la digitalisation des dossiers administratifs ;
- sécuriser le centre et les chemins piétonniers utilisés par les élèves liés au projet ValTraLoc et la mise en zone 30 km/h des secteurs sensibles ;
- assurer la relève lors des prochains départs naturels qui surviendront durant cette législature.

C'est forte de ces constats que j'ai démarré avec le soutien du Conseil communal, la planification des différentes tâches afférentes à ces enjeux stratégiques.

L'organisation de mes premières élections communales a également été une tâche extrêmement satisfaisante.

Au final, toutes les conditions sont réunies pour que la commune bénéficie d'une équipe compétente et motivée, d'un exécutif soudé et d'un législatif disposant du soutien nécessaire à son bon fonctionnement.

NOUVELLE ASSISTANTE ADMINISTRATIVE M^{me} Jessica Ramos

Nous avons la joie d'accueillir une nouvelle collaboratrice au sein de notre administration. Madame Jessica Ramos est entrée en fonction le 1^{er} septembre 2020 en qualité d'employée d'administration en appui auprès des secteurs technique et secrétariat pour une durée déterminée. Madame Ramos a effectué un apprentissage d'employée de commerce avec une maturité professionnelle auprès de l'entreprise Poste CH SA où elle a acquis de bonnes compétences dans divers secteurs : bancaire, les ressources humaines ainsi que le conseil à la clientèle.



Ayant obtenu son CFC ainsi que sa maturité professionnelle en août 2020, Madame Ramos a souhaité s'orienter vers le domaine public.

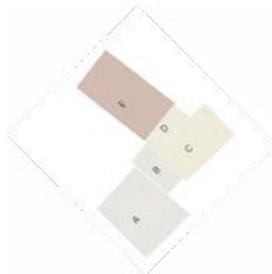
Madame Ramos a montré un grand intérêt et professionnalisme pour les tâches liées au poste durant sa période d'essai. Nous la félicitons et lui souhaitons entière satisfaction dans ce poste.

VACANCES D'ÉTÉ – FERMETURE DU SECRÉTARIAT

L'administration communale sera fermée du 23 juillet au 6 août 2021.

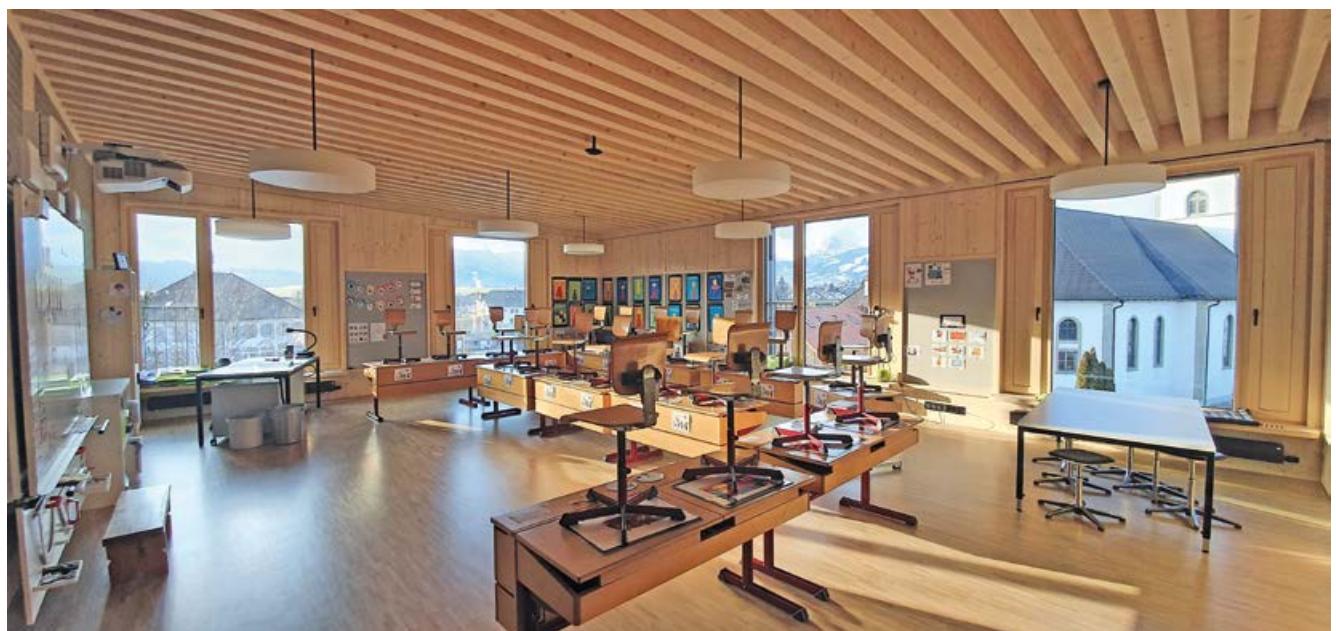
La reprise aura lieu le 9 août 2021 dès 8.30 h.

ÉCOLES



BÂTIMENT A/B/C/D

Depuis le mois de novembre, les enfants ont pris possession des nouveaux locaux de l'école. Le bâtiment, chaleureux par ses matériaux de construction, a pris vie et les murs ont très rapidement été colorés par les dessins des enfants. Les aménagements extérieurs seront terminés ce printemps. La végétation, la serrurerie et les luminaires extérieurs viendront compléter les aménagements actuels. Tous les bâtiments du complexe sont fonctionnels hormis le bâtiment E, actuellement en chantier.





BÂTIMENT E

La construction du bâtiment E, qui sera occupé au rez-de-chaussée par l'accueil extrascolaire et à l'étage par deux salles de classe pour l'école, va bon train. Le bâtiment a été mis hors d'eau avant les vacances de Noël. Les travaux du second œuvre à l'intérieur et de revêtement de façade à l'extérieur sont en cours.

Si la crise sanitaire le permet, la Commune espère pouvoir organiser l'inauguration de l'école après la remise du bâtiment E, en automne 2021.



ATTENTION UN ENFANT, ÇA SURPREND



SOYONS PRÊTS À RÉAGIR

 Votre police bfu bpa upi doublement-prudents.ch



RECHERCHE DE COACHES

Si vous avez

- de l'intérêt pour la sécurité des élèves sur le chemin de l'école
- le sens pédagogique
- le contact facile avec les enfants
- de la disponibilité
- et une bonne élocution en français

Venez rejoindre l'équipe de coaches scolaires. Vous bénéficiez d'une formation donnée par la police cantonale.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au 026 919 8888.

Adressez votre candidature à
Administration communale
Rue de la Gruyère 60
1632 Riaz

ou par courriel commune@riaz.ch



A Baechler
Conception & Design

Anita Baechler
Route de la Sionge 57
1632 Riaz

+41 78 870 79 07
abcd@abaechler.ch
www.abaechler.ch

Marie Françoise Gamy
Couturière
Retouches en tous genres
...sur rendez-vous

Champ-Bosson 10 - Riaz - 026 912 40 66

ROUTES

VALTRALOC

Chères citoyennes, chers citoyens,

Notre Exécutif a le plaisir de vous présenter l'état actuel du projet Valtraloc.

Les mesures de modération du trafic sont traitées selon les dispositions de la loi sur les routes et son règlement d'exécution. Le choix appartient aux communes, seuls maîtres d'ouvrage pour les routes communales et partenaires du Canton pour les routes cantonales.

La dernière législature a connu la mise en place du Conseil général, ainsi qu'un développement important et rapide de la commune. Les autres communes du district et celles de la Rive Gauche en particulier ont, elles aussi, connu cette évolution. Le renforcement des transports publics et l'augmentation de cadence des bus Mobul participent également à l'augmentation du trafic. En parallèle, les modes de transports privés ont également évolué avec le développement de la mobilité douce et l'apparition notamment des vélos électriques et des trottinettes. Tous ces éléments cumulés ont abouti à un fait: le projet initial ne répondait plus complètement aux besoins et problématiques créés par ces changements structurels.

Ce fut lors de la séance de présentation à la Commission d'aménagement en octobre 2019 que le Conseil communal s'est rendu compte qu'il fallait repenser le projet et surtout le mettre en adéquation avec le concept d'agglomération ainsi que MOBUL dont Riaz est partenaire. De ce fait, une nouvelle collaboration avec le bureau Team+, bureau qui, je vous le précise, est le bureau mandaté depuis le début pour la réalisation des différentes études menées pour le projet d'agglomération. Nous pouvons compter sur la connaissance approfondie du bureau Team+ pour les spécificités de la région bulloise, les problématiques qui y sont liées et bénéficier de son expérience dans la gestion de tels projets. Il s'agit d'un atout non négligeable qui permettra de réaliser un projet de qualité répondant aux besoins de notre commune.

Lors de la séance du Conseil général du 16 juin 2020, un grand nombre de questions a été soulevé, essentiellement des questions d'ordre technique. Sur la base de ces réflexions, le Conseil communal a réagi en organisant des séances de travail, tant avec la commission technique que la commission d'aménagement. Celles-ci se sont avérées très constructives. Le projet a été adapté en conséquence et de nombreuses remarques ont été prises en considération.

De plus, le Conseil communal a mandaté un bureau d'architecte paysagiste pour une étude de l'aménagement du centre du village. Ce projet sera inséré au projet ValTraLoc.

Notre priorité est de garantir la sécurité des usagers en créant également un aménagement accueillant, muni d'espaces verts, de chemins ou plateformes pour rappeler aux usagers qu'ils traversent une localité dont la mobilité douce est prioritaire et sécurisée.

Je tiens également à remercier mes collègues du Conseil communal, le service technique ainsi que les membres de la commission d'aménagement pour leur engagement sans faille et leur précieuse collaboration pour ce projet si important pour les habitants de notre village.

Sylvie Bosson, conseillère communale

Le projet de **valorisation de la traversée de localité (ValTraLoc)** a pour objectif de rendre le village aux Riazoises et Riazois. En effet, notre commune est traversée par des axes de transit qui jusqu'ici ont mis la priorité sur les acteurs de ce transit au détriment de la population du village. L'objectif du Conseil communal est d'améliorer la situation pour rendre le village à notre population. Le projet tend notamment à atteindre les sous-objectifs suivants :

- améliorer le centre du village et revaloriser la fonction sociale des espaces publics ;
- améliorer la qualité de vie des riverains et de l'ensemble des habitants de la commune ;

- sécuriser le cheminement piétonnier vers l'école ;
- garantir la continuité des cheminements de mobilité douce et créer une piste cyclable depuis le CO jusqu'à Bulle ;
- accroître la sécurité des piétons et des cyclistes ;
- réduire les nuisances du trafic automobile, notamment le bruit et la pollution de l'air ;
- améliorer la situation pour le giratoire de la Poste.

Avant-projet aménagement du centre du village

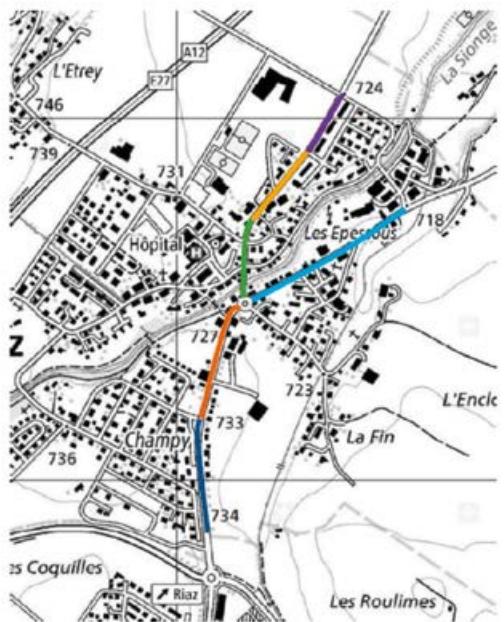


Le plan ci-contre représente l'avant-projet de l'aménagement du centre du village. Le Conseil communal souhaite grâce à ce projet redonner de la confiance à ses écoliers, de la place à ses riverains et piétons et des pistes cyclables à ses amateurs de la petite reine. Le redimensionnement de la route et les arrêts de bus sur chaussée

permettront alors de dégager de l'espace suffisant pour créer un trottoir confortable. L'espace public gagnera en largeur et en qualité.

Naturellement, cet aménagement, actuellement au stade d'avant-projet, sera affiné dans le cadre de l'avancement du projet global de la traversée.

Les séquences



SEQUENCE 1 Bulle – Giratoire Champy

SEQUENCE 2 Giratoire Champy – Giratoire Centre

SEQUENCE 3 Giratoire Centre – Aigle-Noir

SEQUENCE 4b Aigle-Noir – Station essence

SEQUENCE 4a Station essence - CO

SEQUENCE 5 Giratoire Centre – Carrefour Epessous

Prochaines étapes

- **Janvier 2021**
Prise de contact et élaboration du programme avec le canton
- **Juin 2021**
Publication de l'AOP sur SIMAP
- **Octobre 2021**
Adjudication du mandat
- **Automne 2022**
Présentation du nouveau projet, prise de contact avec les riverains touchés avec le Canton
Séance d'information à la population
- **Novembre 2022**
Mise à l'enquête
- **2024 – 2026**
Réalisation

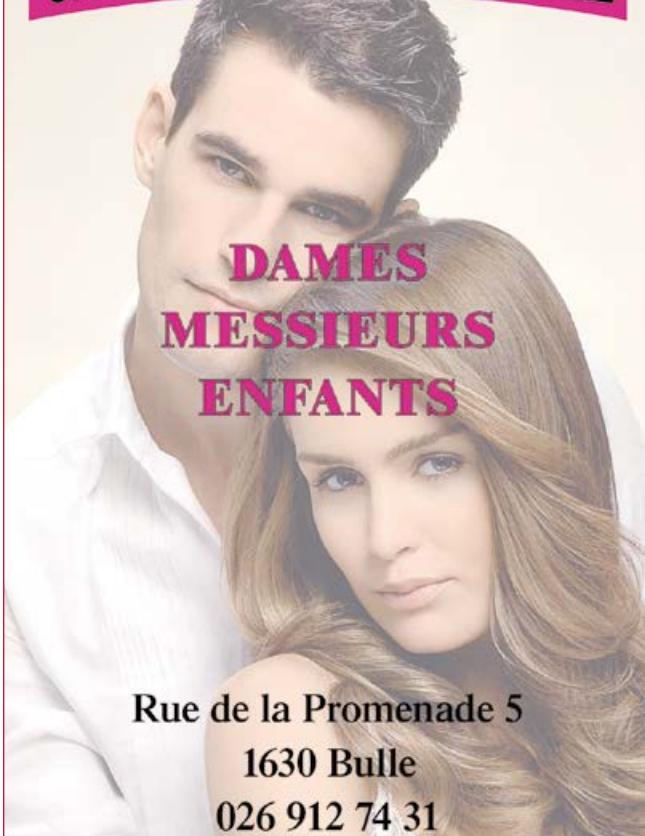
LIBRAIRIE, BIEN-ÊTRE & BOUTIQUE

LES AILES DE LA VIE



IMPASSE DES TERREAUX 6 - RIAZ
TÉL 026/913.80.62
WWW.AILESDELAVIE.CH
AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR !

CASTELLA COIFFURE



DAMES
MESSIEURS
ENFANTS

Rue de la Promenade 5
1630 Bulle
026 912 74 31



MENUISERIE AGENCEMENT
Eloi Bosson Sàrl
Maîtrise Fédérale



Plafond Acoustique Atelier de production Façade lames en mélèze

1632 Riaz 026 912 42 52 menuiserie.elibosson@bluewin.ch

DISTANCE INSUFFISANTE SUR LES ROUTES 110 BLESSÉS GRAVES ET 2 TUÉS PAR AN

Dans le trafic routier, une distance insuffisante est synonyme d'un plus grand risque d'accident. Chaque année en Suisse, plus de 110 personnes sont grièvement blessées et deux sont tuées à la suite d'une collision par l'arrière due à une distance insuffisante. Ce type d'accident étant surreprésenté sur les autoroutes, le BPA a décidé de lancer une nouvelle campagne d'affichage aux entrées d'autoroutes afin de rappeler aux usagers de la route qu'une distance suffisante augmente la sécurité.

Un rendez-vous important, un bref moment d'inattention ou encore un trafic dense: autant de raisons qui peuvent mener un usager de la route à rouler trop près du véhicule qui le précède. Cette scène, particulièrement courante sur les routes, a pour conséquence une hausse du risque d'accident et l'apparition de situations périlleuses: en cas de freinage brusque et inattendu, la collision est presque inévitable.

Les collisions par l'arrière dues à une distance insuffisante sont chaque année à l'origine de plus de 110 blessés graves et deux décès en moyenne sur les routes helvétiques, dont près de la moitié en localité. Sur les autoroutes, le risque de tels accidents avec des blessés graves est particulièrement élevé.

«21, 22»

Plus les véhicules sont rapides, plus la distance de sécurité doit être grande. Par conséquent, cette dernière est particulièrement importante sur les tronçons à grande vitesse. Pour évaluer correctement la distance de sécurité sur l'autoroute, le mieux est d'appliquer la règle des deux secondes (compter «vingt et un, vingt-deux»). En d'autres termes, la distance par rapport au véhicule qui précède doit être au moins égale à la distance parcourue en deux secondes. Lorsqu'il pleut, qu'il neige ou que la visibilité ou les conditions routières sont mauvaises, il faut respecter une distance nettement plus grande.

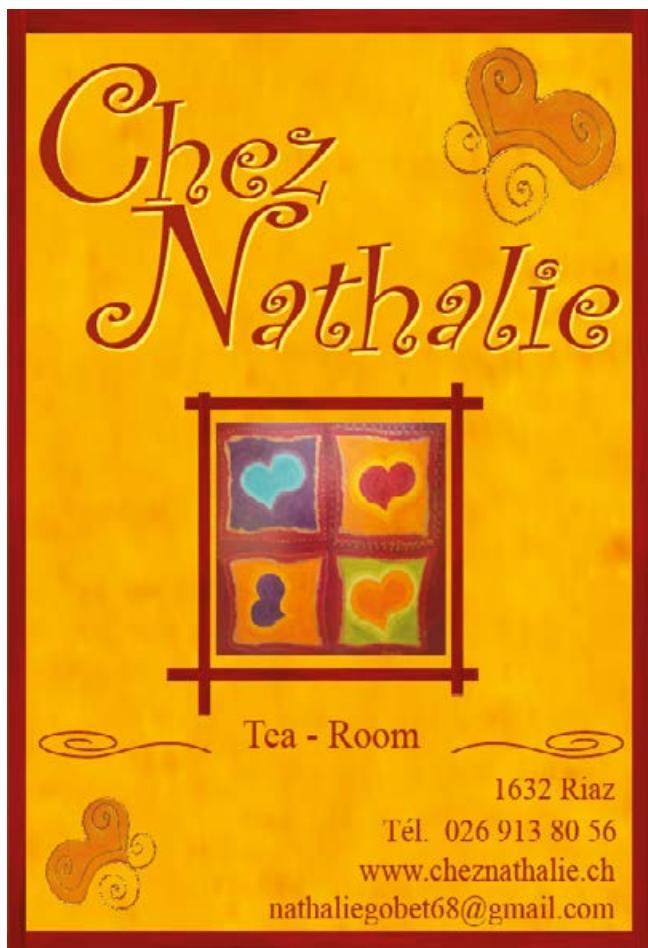


L'image des boîtes d'œufs

Pour rappeler aux usagers de la route l'importance de la distance de sécurité et la règle des deux secondes, le BPA a créé une nouvelle affiche, dont le message est illustré par une comparaison surprenante: des cartons d'œufs y représentent des voitures et leurs occupants. Une accroche et un texte complémentaire clairs et concis explicitent le message. Cette affiche est visible sur la soixantaine de panneaux du BPA placés à des entrées d'autoroute dans toute la Suisse.

Outre la règle des deux secondes, le BPA émet quatre autres recommandations afin de diminuer le risque d'accident:

- Rouler avec prudence et anticipation
- Ne pas se laisser distraire
- Ne pas consommer d'alcool puisqu'une petite quantité suffit à allonger le temps de réaction
- Privilégier les véhicules équipés de systèmes d'aide à la conduite tels que l'assistance au freinage d'urgence, au maintien de la trajectoire et l'adaptation intelligente de la vitesse.



Le
Centre)

Liberté. Solidarité.
Responsabilité.

le Centre
remercie les
électrices et
electeurs de
Riaz pour
le soutien
témoigné lors
des élections
communales.

www.pdc-riaz.ch



Votre pédicure à domicile !

**Pour vous Madame et
Pour vous Monsieur,**

**Je vous propose un soin complet
des pieds sans sortir de chez
vous .**

**Appelez -moi pour de plus amples
renseignements .**

**Pédicure Mobile BEBA
Pédicure diplômée**

**Pour convenir d'un rendez-vous:
Tél.: 078 / 860 40 30**

LA VIE À RIAZ

Nouveau-nés du 14 novembre 2020 au 23 mars 2021

14 novembre	Bedrija	Priam	fils d'Emire et de Muhabi
22 novembre	Gomes Pinto da Silva Pereira	Alice	fille d'Ana da Silva et de Rui Miranda Gomes Pinto Pereira
30 novembre	Maillard	Mila	fille de Malika et d'Hervé
6 décembre	Vallélian	Victoria	fille de Jordane Schafer et de Brian Vallélian
15 décembre	Arnould	Jules	fils de Claudia et de Jonas
19 décembre	Savary	Malone Louis	fils d'Emeline et d'Alain
29 décembre	Helfer	Lenny	fils de Kim Camiolo et de Dannick Helfer
10 janvier	dos Santos Moreria	Lourenço Gabriel	fils de Sandra Reis dos Santos et d'Emanuel Domingues Moreira
16 janvier	Oberson	Alice	fille de Caroline et d'Olivier
28 janvier	Cagnazzo	Elaia	fille de Ludivine et de Simon
12 mars	Duffey	Mila	fille de Laura et de Mike
23 mars	Pérez Ferreira	Soraya	fille de Susana Pérez Sestelo et de Vasco de Sousa Ferreira

Ces communications de naissances sont publiées avec le consentement des parents.

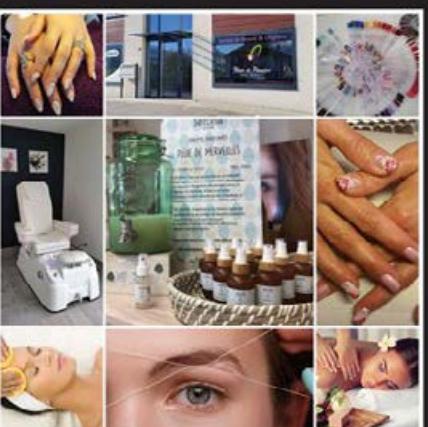


1630 BULLE
1632 RIAZ
1635 LA TOUR-DE-TRÈME

Tél. 026 912 74 50
Tél. 026 912 83 06
Tél. 026 912 22 34



Institut Fleur de Passion
Institut de beauté et Onglerie - Boutique cosmétiques BIO
Impasse des Terreaux 14 - 1632 Riaz



www.institut-fleurdepassion.com
Tél: 079 919 17 86



espaces yoga

Cours de yoga de l'Energie à Riaz

- mardi: 18h-19h15
19h30-20h45
- mercredi: 9h-10h15
Cours d'essai gratuit

Cours de yoga prénatal à La Tour-de-Trême en petits groupes

Pour tout renseignement:

Chantal Esseiva
dipl. de l'école de yoga d'Evian
Yoga de l'énergie et prénatal
Tél. 079 710 65 86
chantal.esseiva@espacesyoga.ch
www.espacesyoga.ch

Pompes Funèbres Moret

L'assurance d'un accompagnement et d'un soutien personnalisé, digne et respectueux dans les moments éprouvants du deuil.



Jean-Pierre Sonney
Vanessa Gremaud
Gilbert Ayer
Jean-Luc Moret
Luis Gameiro

Nous serons à vos côtés pour l'organisation complète des obsèques ainsi que toutes les démarches administratives liées à la perte d'un être cher.

Fondée et basée en Gruyère, les Pompes Funèbres Moret SA interviennent 24/24 heures et 7/7 jours en toutes régions et pour toutes confessions.

026 912 88 88
Bulle · www.pfmoret.ch · info@pfmoret.ch

EXPOSITION DE CARTES POSTALES À BULLE, LA GRUYÈRE AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE

Exposition permanente de près de 440 anciennes cartes postales de la Gruyère, agrandies au format A4 et présentées sur des chevalets à foin, dans les fossés du Château de Bulle et aux alentours du Musée gruérien, du 9 avril au 23 juin 2021.

Origine du projet

Dans le cadre de son activité pour les retraités, Joseph Zosso fait la connaissance d'un entrepreneur d'importance européenne du même âge que lui. Ensemble, ils s'entretiennent des stratégies et moyens d'aide possibles pour des personnes âgées et décident de créer une « Fondation pour le soutien des 3^e et 4^e âges ». Par un lien familial, il connaît Eugen Aebischer de Guin, détenteur d'une grande collection de cartes postales, qui souhaite en faire profiter le public. Ils envisagent de mettre sur pied une exposition et prennent contact avec Adolf Kaeser, directeur de Scharzsee-Tourismus, qui est immédiatement conquis par le projet et le soutient activement.

Première exposition de cartes postales au Lac Noir en 2014

L'exposition en plein air « De Seise na » (le long de la Singine) a lieu au Lac Noir du 23 juillet au 7 septembre 2014. De nombreuses cartes postales agrandies au format A4 sont disposées sur des chevalets à foin (Heinzen). Le nombre des visiteurs, notamment ceux d'un certain âge, est particulièrement élevé. C'est pourquoi, sur demande de l'Office du tourisme du Lac Noir, l'exposition est prolongée de deux semaines.

Expositions de cartes postales à Tavel et Schmitten en 2015

En 2015, une exposition de cartes postales a lieu du 20 mai au 24 juin sur la place du village de Tavel, devant le Musée singinois, sur le thème « de Seisa na », qui sera prolongée de deux semaines. Une autre exposition se tient à Schmitten dans les jardins du restaurant Kreuz, du 18 avril au 25 septembre, sous le titre « Schmitten anno dazùmau » (Schmitten autrefois).

Exposition de cartes postales à Guin du 4 mai au 14 juin 2016

Sur le site de la « Taddäusheim » (Maison Taddäus), récemment acquise par la Commune de Guin, une exposition se déroule du 4 mai au 14 juin 2016. Divers médias sont représentés lors du vernissage du 4 mai 2016. Au même endroit, les journées singinoises de la culture ont lieu du 4 au 7 mai. L'exposition rencontre de nouveau un tel succès qu'elle doit être prolongée de deux semaines.



Etat des lieux après les grands succès rencontrés

Après l'exposition de Guin, Eugen Aebischer et Joseph Zosso tirent un bilan intermédiaire et réfléchissent à l'avenir. Constatant que des visiteuses et visiteurs francophones de tous âges sont souvent venus découvrir ces expositions, ils décident que l'information sera dorénavant bilingue (allemand et français). En outre, ils choisissent de mettre l'accent sur les thèmes suivants :

- promotion de la solidarité et des rencontres intergénérationnelles,
- promotion du bilinguisme, des deux cultures et mentalités du canton de Fribourg,
- lien entre les populations citadines, villageoises et campagnardes,
- promotion touristique des Préalpes à la frontière linguistique durant toute l'année.

Diverses instances du canton de Fribourg sont informées du sens donné aux prochaines expositions : associations des retraités du canton et des districts, organisations de jeunesse des districts, associations culturelles, organisations touristiques, Pro Senectute, Pro Infirmis, maisons

de retraite et EMS, associations de handicapés, communes, associations sportives, etc.

Exposition bilingue en ville de Fribourg du 5 juillet au 27 août 2017

Vers la fin 2016, Joseph Zosso prend des contacts avec la Ville et le canton de Fribourg en vue d'organiser une exposition de cartes postales dans la capitale. Elle est organisée dans les jardins du Service des biens culturels, Planche-Supérieure 3 à Fribourg, sous le titre « Freiburg in alten Zeiten / Fribourg dans les vieux temps ». Cédric Clément, directeur de Fribourg Tourisme, apporte son appui au projet sur ses divers canaux publicitaires.

Plus de 250 cartes postales sont exposées dans ce cadre idéal. Le vernissage du 5 juillet réunit plus de 60 personnes, qui sont impressionnées par le contenu de l'exposition et qui relèvent sa qualité. En cette période de vacances, il ne se passe pas un jour sans que des personnes d'âges et d'horizons variés ne viennent visiter l'exposition. Plusieurs organisations et institutions communales demandent qu'elle soit prolongée jusqu'au 9 septembre. Des enseignantes et enseignants en profitent pour la visiter à la rentrée des classes. Les deux principaux quotidiens du canton, La Liberté et Freiburger Nachrichten, ont présenté l'exposition avec de nombreuses illustrations. De même, Radio Fribourg et Radio Freiburg l'ont régulièrement mentionnée dans des spots.

Exposition bilingue à Morat en 2019

Une exposition présentant des sujets du district bilingue du Lac et des environs a lieu dans les fossés de Morat du 28 août au 3 octobre 2019. Elle reçoit un soutien actif de la Ville de Morat et de son Office du tourisme. Le flyer bilingue qui l'annonce est largement distribué à diverses organisations, institutions et associations, ce qui contribue au succès de l'exposition. Des retours positifs venant des cantons de Berne, Neuchâtel et Vaud sont enregistrés.

Exposition bilingue tout autour du Lac Noir en 2020

Annoncée du 22 juillet au 27 septembre, la grande exposition de cartes postales s'étend sur les 4,2 km de chemin pédestre qui font le tour du Lac Noir. Ce sont au total 1'111 cartes postales illustrant des localités de tous les districts du canton de Fribourg qui sont présentées sur des tréteaux à foin, sur le thème « Der Kanton Freiburg in alten Zeiten / Le canton de Fribourg dans les vieux temps ». Plus de 10'000 flyers bilingues sont distribués dans tout le canton de Fribourg et remis aux offices de tourisme. Pour tenir compte des vacances d'automne, l'exposition est prolongée

jusqu'au 25 octobre. Du fait de la pandémie de coronavirus, cette prolongation est bienvenue. Il est réjouissant de constater que de nombreux journaux ont mentionné cette belle exposition, parfois à plusieurs reprises.

Les jours de beau temps, un grand nombre de visiteurs de tous âges et de divers horizons participent à cette belle promenade. Dans plusieurs communes du canton, des sorties sont organisées pour permettre à des résidents d'EMS ou de maisons de retraite de visiter l'exposition. Ceci démontre le vif intérêt que soulèvent de telles expositions, qui ont l'avantage de se tenir en plein air.

Un grand merci au mécène de la « Fondation pour les 3^e et 4^e âges », qui facilite grandement la mise sur pied et l'organisation de ces expositions par son soutien régulier et généreux.

Exposition de cartes postales de la Gruyère à Bulle en 2021

Suite à quelques contacts consécutifs à l'exposition du Lac Noir, l'équipe formée par Eugen Aebischer de Guin, collectionneur, Joseph Zosso de Schmitten, soutien financier grâce à la Fondation pour les 3^e et 4^e âges, Alexander Ayer de Guin, responsable logistique, s'est élargie avec René Morel de Bulle, petit-fils de Charles Morel, éditeur de cartes postales de la Gruyère. L'idée qui germait déjà de faire une exposition en Gruyère prend rapidement forme et des contacts sont établis avec la Préfecture, la Ville de Bulle, le Musée gruérien et Gruyère-Tourisme. Fort de l'aval et de l'appui de ces instances, le team choisit d'organiser une exposition dans les fossés du château et aux alentours du Musée gruérien, du Vendredi-Saint 9 avril au dimanche 23 juin 2021.

Près de 440 cartes postales de la collection d'Eugen Aebischer seront présentées en divers emplacements, regroupées par localité (Bulle, Gruyères, Broc, Charmey, Bellegarde, la Gruyère) ou par thème (autour du Moléson). Du fait qu'une grande partie de ces cartes portent la signature de Charles Morel, il est décidé de mettre un accent particulier sur l'œuvre de ce dernier. Son petit-fils René opère un choix parmi les cartes postales déposées au Musée gruérien, qui en détient les droits de reproduction. Une brève biographie de ce pionnier bullois de la photographie sera présentée à proximité du Musée. Celle-ci reprend quelques éléments du livre « Grains de beauté », publié par René Morel aux Éditions Montsalvens en automne 2019. Ce beau livre, qui contient plus de 300 cartes postales commentées, est en vente en librairie et au Musée gruérien.

ENVIE DE PARTAGER VOS TALENTS DE RÉDACTION ?

Depuis quelques années, vous avez l'habitude de retrouver des interviews d'habitants du village dans les pages du Riazois. Afin de perpétuer ceci :

**nous sommes à la recherche de personnes
qui souhaiteraient utiliser notre bulletin communal
pour publier des interviews ou des textes de leur choix.**

Il peut s'agir de citoyens ayant des dons pour l'écriture ou alors d'élèves ou d'étudiants qui voudraient partager un travail scolaire. Nous sommes ouverts à toutes vos propositions.

Si l'idée vous intéresse, merci de prendre contact avec notre commission.

La Commission Culture, Sports et Générations



Nous recherchons des

**Accueillant(e)s
en milieu familial**

Aimeriez-vous accueillir et partager du temps avec des enfants ?

Nous vous offrons :

Un travail à votre domicile (3 à 5 jours/semaine)

Une formation obligatoire en cours d'emploi

Un salaire horaire en fonction des heures d'accueil

Contactez-nous sans plus attendre pour obtenir des renseignements complémentaires.

026 / 912 33 65

gruyere@accueildejour.ch

www.accueildejour.ch/gruyere

carrosserie suisse

Carrosserie
Pasquier

Rue de l'industrie 3
1632 Riaz
Tél.: 026 919 63 90

www.carrosserie-pasquier.ch

GREMAUD VITRERIE METAL SA

Rue de l'Industrie 14

Tél. : 026 919 69 69

Mail :

Web :

CH-1632 Riaz

Fax : 026 919 69 60

bureau@gremaudvitrerie.ch

www.gremaudvitrerie.ch

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Profitez des **quatre cartes journalières CFF** pour découvrir la Suisse en utilisant le train, le bus ou le bateau.

Tarif 2021, inchangé: CHF **44.00 l'unité**

Réservation

026 919 8888 ou commune@riaz.ch

Contrôlez les disponibilités sur le site www.surgarcube.ch

Carte à tarif réduit

En téléphonant la veille une demi-heure avant la fermeture ou le jour même, nous vous vendons la carte journalière au prix sacrifié de CHF 25.00 l'unité.



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2021 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. 026 347 3883

Lieu	Adresse	Dates et fréquence																
Bulle	Centre de puériculture Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée	Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine																
Marsens	EMS Humilimont Rte d'Humilimont 60	Le 4^{ème} mercredi du mois, l'après-midi																
Le rendez-vous des familles Chaque 1er mardi du mois		<table> <tr> <td>27 janvier</td> <td>24 février</td> <td>24 mars</td> </tr> <tr> <td>28 avril</td> <td>26 mai</td> <td>23 juin</td> </tr> <tr> <td>28 juillet</td> <td>25 août</td> <td>22 septembre</td> </tr> <tr> <td>27 octobre</td> <td>24 novembre</td> <td>22 décembre</td> </tr> </table>					27 janvier	24 février	24 mars	28 avril	26 mai	23 juin	28 juillet	25 août	22 septembre	27 octobre	24 novembre	22 décembre
27 janvier	24 février	24 mars																
28 avril	26 mai	23 juin																
28 juillet	25 août	22 septembre																
27 octobre	24 novembre	22 décembre																
Le rendez-vous des familles Chaque 1er mardi du mois de 9h00 à 11h00																		
Plus d'informations ? Tél. 026 347 3883																		
Rencontrer d'autres parents, poser vos questions et discuter entre familles et avec la puéricultrice.																		



BERSET & FILS SA

APPAREILS MÉNAGERS

1632 RIAZ

1627 VAULRUZ

RÉPARATIONS - VENTES

Toutes marques

026 912 30 50
079 217 47 78
079 455 31 04

Clean Perfect

Je vous propose de venir chercher votre linge et je vous le ramène, selon vos besoins. J'effectue votre lessive et/ou votre repassage.

Travail rapide et soigné, tarifs horaire tout inclus.

Si pour vous la lessive et le repassage sont une corvée ou s'il ne vous est pas possible de le faire momentanément, alors n'hésitez pas, contactez-moi pour une offre plus précise:

079 659 55 45
Marie-Jeanne



NOIR PLATINE
COIFFURE

PAOLA & BRIGITTE

CENTRE AGORIAZ

RUE DE SALETTA 10 - 1632 RIAZ - 026 912 36 86

PURE

INSTITUT

PURE INSTITUT – NETTON BOSSON 6
1632 RIAZ – 026 / 919.31.21

Véronique Niclasse Despond
Esthéticienne CFC



www.pure-institut.ch

LA DÉCHETTERIE À DOMICILE



Aux citoyens de Riaz,

Dans le cadre du projet SENIOR et grâce au volontariat de la Société de Jeunesse, le service de déchetterie à domicile gratuit pour les déchets ménagers, **destiné aux bénéficiaires d'une rente AVS-AI ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite à débuté en janvier 2021..**

Le ramassage est prévu en matinée 1x chaque mois aux dates mentionnées.

Les déchets suivants sont acceptés : verre, papier, aluminium et fer blanc, bouteilles PET, capsules de café, sacs Croix-Rouge, sacs-poubelles officiels, piles, ampoules.

Les déchets devront être triés et prêts dans des ces cartons ou sacs en papier/carton et ceci avant l'arrivée de l'équipe de ramassage.

Les déchets encombrants et déchets de jardin ne pourront malheureusement être pris en charge.

Les dates prévues 2021 :

17 avril – 15 mai – 12 juin – 10 juillet – 14 août – 11 septembre – 16 octobre – 13 novembre – 11 décembre

En restant à votre disposition pour toute question complémentaire.

**La Société de Jeunesse
La Commission Culture, Sport et Génération
L'Administration communale**

COUPON À RETOURNER À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

jusqu'au 1^{er} de chaque mois pour un ramassage dans le mois en cours également par téléphone au 026 919 8888 ou par e-mail à commune@riaz.ch

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de tél. :

Je souhaite bénéficier de la prise en charge de mes déchets ménagers à mon domicile aux dates suivantes, cochez ce qui convient:

- | | |
|------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 17 avril 2021 | <input type="checkbox"/> 11 septembre 2021 |
| <input type="checkbox"/> 15 mai 2021 | <input type="checkbox"/> 16 octobre 2021 |
| <input type="checkbox"/> 12 juin 2021 | <input type="checkbox"/> 13 novembre 2021 |
| <input type="checkbox"/> 10 juillet 2021 | <input type="checkbox"/> 11 décembre 2021 |
| <input type="checkbox"/> 14 août 2021 | |



Pierre-Yves
SAVARY SA

Peinture - Plâtrerie - Isolation
Hydrogommage
Sablage



BD Cantines Sàrl
Rue des Trois-Trèfles 5
1630 Bulle

Benoît Rime
T. 079 435 26 93
Didier Chavaillaz
T. 079 406 04 66

PLANTES INDÉSIRABLES DONT LA LUTTE EST OBLIGATOIRE OU RECOMMANDÉE

Les surfaces, pour lesquelles vous êtes responsables de l'entretien, peuvent être contaminées par des plantes indésirables citées en titre. Celles-ci doivent être éliminées. A l'exception du séneçon jacobée, la législation à ce sujet existe et nous comptons sur vous pour l'exécution des mesures obligatoires ou préventives qui en découlent. Vous trouverez les références et les textes légaux s'y rapportant sur notre site internet à la page du Service phytosanitaire cantonal.



SÉNEÇON JACOBÉE

Le séneçon jacobée est en cours de floraison; c'est le stade idéal pour l'arracher. Il est possible de le faire à la main. Cette mauvaise herbe est très toxique pour les bovins et les chevaux. Elle se propage par les graines emportées par le vent, comme les chardons.

C'est la raison pour laquelle il est indispensable de la combattre avant la formation des graines, sur tout le territoire agricole et non agricole. Il est important de l'éliminer même s'il n'y a que peu de plantes, car la production de graines par plante est importante et les graines survivent plusieurs années dans le sol. Bien que la lutte ne soit pas obligatoire, au contraire des plantes suivantes, combattre cette adventice évite des risques d'intoxication du bétail.

CHARDON DES CHAMPS

Le chardon des champs est en floraison et donc bien visible; il doit absolument être éliminé avant la formation des graines. L'Ordonnance du 23 avril 2007 instituant des mesures de lutte contre le chardon des champs précise que c'est le préposé local à l'agriculture qui est responsable de faire éliminer les foyers de chardons sur l'ensemble du territoire communal. Pour les voies de communication et les berges des cours d'eau, il est indispensable de bien sensibiliser les équipes d'entretien sur l'obligation d'éliminer les chardons.



AMBROISIE

Cette plante dangereuse pour l'homme – son pollen peut causer des allergies – doit être éliminée

(Ordonnance sur la protection des végétaux du 27 octobre 2010, art 42, 43 et ann. 6). L'ambroisie est plutôt rare dans le canton. Tout cas suspect doit être annoncé auprès du Service phytosanitaire cantonal (www.ambrosia.ch)

ELIMINATION SUITE A L'ARRACHAGE DES PLANTES

Afin d'éviter la dissémination des graines à partir des plantes arrachées, notamment si elles étaient proches de la maturité, ces plantes devraient être éliminées rapidement et de façon appropriée, c'est-à-dire dans une installation d'incinération ou de méthanisation (biogaz). Attention, elles peuvent atteindre la maturité et former des graines si elles sont entreposées sur un compost ou dans une déchetterie sans être broyées ou recouvertes rapidement.

FEU BACTÉRIEN : changements législatifs

Selon la nouvelle ordonnance fédérale sur la santé des végétaux (OSa Vé; RS 916.20) entrée en vigueur le 1er janvier 2020, le feu bactérien perd son statut d'organisme de quarantaine. Par conséquent, en dehors de certaines zones définies, le feu bactérien n'est soumis ni à une obligation d'annonce ni à une obligation de lutte. Après validation de ces zones par la Confédération, les communes seront informées des conséquences de ce changement.

En lien avec ce qui précède, l'Ordonnance cantonale du 23 avril 2007 instituant des mesures de lutte contre le feu bactérien sera abrogée. Par conséquent, seules les espèces *Cotoneaster* spp. (cotonéaster) et *Photinia davidiana* (*stranvaesia*) sont interdites sur l'ensemble du territoire suisse.

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur le site internet de Grangeneuve www.grangeneuve.ch



MULTISOLS
PARQUETS - LINO - MOQUETTES - BETON CIRE

Rue de l'Industrie 2 – 1630 BULLE
T 079 455 37 37 – www.multisols.ch

les pros des sols

Le confort à ras du sol.



Réalisez plus rapidement vos rêves
avec une alternative futée au compte épargne

Grâce au plan d'épargne en fonds de placement, vous faites fructifier vos économies tout en profitant d'une grande flexibilité.

raiffeisen.ch/mon-reve

RAIFFEISEN

Au service des associations
du canton de Fribourg



LE RÉSEAU BÉNÉVOLAT NETZWERK

Un réseau d'associations

CONTACTEZ-NOUS

Route St-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg
026 422 37 07
info@benevolat-fr.ch
www.benevolat-fr.ch



À PROPOS DE NOUS

Le Réseau Bénévolat Netzwerk est un réseau d'associations fribourgeoises qui collaborent ensemble pour atteindre des buts communs.

Sous forme d'association, nous vous soutenons dans toutes vos démarches et simplifions les collaborations.

Au Réseau Bénévolat
Netzwerk, nous nous
efforçons de trouver une
réponse à toutes vos
questions.

NOS SERVICES

Informations & orientation

Nous offrons de l'information générale via notre site internet, par téléphone ou courriel. Selon vos besoins, nous vous orientons vers d'autres partenaires.

Consultations

Nous vous accueillons gratuitement dans nos locaux pour vous écouter et conseiller dans toutes vos démarches (de la création d'association aux nouveaux projets).

Formations

Chaque année, nous publions un programme de formations qui vous permet d'acquérir de nouvelles compétences pour la gestion des bénévoles et d'associations.

Catalogue de services en ligne

Notre site met à votre disposition un catalogue de services en ligne qui facilite vos recherches.



Concept Automobiles SA

Réparations · Expertises · Ventes · Géométries

Rue de l'Industrie 10 · 1632 Riaz · Tél. 026 913 19 30

concept.automobiles@bluewin.ch Fax 026 919 51 44

www.garage-concept-riaz.ch



« Pour nous, il est important que notre voiture démarre tous les matins, et roule sans problème, en toute sécurité, c'est un sentiment qui rassure ! »



PROFITEZ DE 10% DE RABAIS SUR VOTRE PREMIER RENDEZ-VOUS

13 ans à votre service !

Concept Automobiles SA vous propose un service soigné pour l'entretien général de votre voiture à un tarif très intéressant, afin d'économiser sur votre budget voiture !

10% de rabais permanent pour les étudiant(e)s, apprenti(e)s, AI, AVS

Nous effectuons tous les travaux nécessaires à votre véhicule, entretien, expertise, freins, distribution, pose de jantes aluminium, rabaissement de suspension, géométrie laser, vitres teintées, accessoires auto, etc... Le garage dispose également d'un atelier pneumatique pour monter tout type de pneus. Nous effectuons également les montages des pneus achetés sur Internet.

Vous profiterez aussi de notre expérience en compétition automobile, afin de vous garantir une tenue de route et un freinage efficaces et sécurisants. Votre sécurité est notre priorité !



NUMÉROS IMPORTANTS

Police, colonne de secours CAS	117
Feu	118
Ambulance	144
Centre de toxicologie	145
Sauvetage par hélicoptère	1414
Hôpital fribourgeois - Fribourg	026 306 00 00
Hôpital fribourgeois - Riaz	026 306 40 00
Hôpital cantonal psychiatrique de Marsens	026 305 78 00
Permanence des médecins de la Gruyère	026 304 21 36
Pharmacie de Riaz	026 912 62 62
Pharmacie de service	026 304 21 40
Police de district	026 305 67 40
Police de sûreté	026 304 17 19
Réseau Santé et Social de la Gruyère	026 919 00 19
Service Social régional – Bulle	026 919 63 63
SOS Futures mères	026 322 03 30

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

	HORAIRE D'ÉTÉ 01.04 au 31.10	HORAIRE D'HIVER 01.11 au 31.03
Mercredi	16:00 – 20:00	16:00 – 19:00
Vendredi	16:00 – 20:00	16:00 – 19:00
Samedi	08:00 – 16:00	08:00 – 16:00

Retrouvez tous les horaires spéciaux (fêtes et vacances) sur www.riaz.ch



PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.RIAZ.CH